Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 37 (1901)

Heft: 7

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XXXVIIme ANNEE — LAUSANNE

N° 7. — 16 février 1901.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez ce qui est bon.

SOMMAIRE : *La fatigue chez les élèves. — La pantoufle officielle. — Les écoles normales à l'Exposition universelle. — Chronique scolaire : Genève, Neuchâtel, Vaud, Zurich. — Dépenses pour l'instruction publique. — Correspondance. — Partie pratique : Géographie locale. — La lumière électrique. — Langue française : lecture, dictée, composition, récitation. — Bibliographie.*

LA FATIGUE CHEZ LES ÉLÈVES

Dans une étude sur la question du surmenage scolaire, publiée dans la revue américaine *Ohio Educational Monthly*, M. Edward D. Meek constate qu'une tendance à accabler de leçons abstraites et de longs devoirs, les élèves des classes élémentaires, s'accuse chaque jour davantage dans certains districts des Etats-Unis.

Le travail de la matinée est excessif et il provoque chez les jeunes enfants, d'ailleurs bien doués, un état de faiblesse tel qu'ils sont pour ainsi dire incapables d'un effort utile pendant les premières heures de l'après-midi.

Cette fatigue intellectuelle se manifeste par un ou plusieurs des signes extérieurs suivants :

1. Dépression des angles de la bouche;
2. Lèvres entourées d'une ligne blanche;
3. Yeux hagards et cernés;
4. Taches bleuâtres sur les joues et le cou;
5. Rides accidentelles du front;
6. Pouls anormal — trop lent ou trop rapide;
7. Maux de tête;
8. Voix nerveuse;
9. Position anormale du corps; contorsion des membres;
10. Bâillements.

Signes mentaux :

1. Manque d'attention;
2. Faiblesse de perception;
3. Lenteur et lourdeur du jugement;
4. Diminution de la sensibilité;
5. Abattement général.

D'autres causes peuvent produire ces signes extérieurs, mais on peut considérer ceux-ci comme un indice certain de fatigue quand ils se manifestent chez des enfants d'habitude bien portants. La personnalité du maître est loin d'être une quantité négligeable en cette matière : tel instituteur, bien préparé, donnant ses leçons avec ordre et méthode, ne fatiguant point ses élèves par un ton de voix perçant et monotone, fera accomplir une somme de travail considérable, tout en laissant son auditoire frais et dispos; tel autre, manquant d'ordre, d'entrain, de méthode, de vie, articulant mal, produira l'énervement, la lassitude et même le dégoût des élèves, avec une somme de travail utile beaucoup moindre.

Chacun sait que le choix des matières à enseigner, selon les différentes heures de la journée et même les différents jours de la semaine, n'est pas à perdre de vue; il peut être réglé d'après le pourcentage suivant, indiquant le degré de fatigue produit par les divers exercices du programme : arithmétique et rédaction, 100; lecture et autres exercices de langue, 90; *gymnastique, 90* [1]; histoire et géographie, 85; sciences naturelles et agriculture, 80; dessin et exercices religieux, 77. Les parents et les instituteurs ne doivent jamais perdre de vue que les enfants sont obligés de dépenser une somme d'énergie très accentuée dans l'accomplissement d'actes intellectuels que les adultes exécutent sans fatigue, presque automatiquement; l'habileté, dans tous les domaines de l'enfance, ne s'acquiert qu'au prix d'efforts soutenus et la plupart des connaissances élémentaires exigent une dépense de force vitale dont les irréfléchis ne se rendent nul compte. Dans le commencement de l'année scolaire, il n'est pas jusqu'à la manière de se comporter avec les petits condisciples et à l'obligation de se plier aux exigences de la discipline qui ne nécessite une assez grande somme d'efforts.

Tous ces exercices sont salutaires, mais c'est à la condition expresse d'être sagement gradués et de rester dans les limites raisonnables.

Sous une direction intelligente, la faculté d'assimilation de l'enfant augmente peu à peu, l'effort devient moins pénible et l'école contribue ainsi efficacement à faire des hommes résistants et énergiques, bien armés pour les luttes de la vie.

La pantoufle officielle. — Les autorités de Cologne viennent d'exprimer aux communes rurales de la province le désir que celles-ci munissent leurs classes primaires de socques et de pantoufles; les élèves qui ont un long chemin à faire, par la neige ou la pluie, arrivent à l'école avec leurs chaussures mouillées; généralement ils y restent toute la journée et c'est une cause de maladies. Ils pourront alors, dans les classes qui en seront pourvues, mettre des chaussures sèches et chaudes. On voit d'ici que cette innovation est une bonne mesure hygiénique et qui est à recommander. — Seulement, la « Gartenlaube » d'où ces détails sont tirés, ne dit pas ce que l'on fait des souliers humides; comment s'y prend-on pour les faire sécher sans que l'air de la salle d'école ne soit imprégné de l'odeur peu agréable de nos extrémités inférieures ? EUG. MONOD.

[1] C'est donc une erreur de croire que la gymnastique est un délassement pour l'enfant.

LES ÉCOLES NORMALES A L'EXPOSITION UNIVERSELLE *de 1900.*

Hongrie.

Belle et intéressante exposition, pourvue de nombreux documents, dont nous extrayons ce qui suit :

Historique. — L'organisation d'écoles normales pour la préparation des instituteurs et institutrices ne date que de l'année 1840. Au début, la préparation ne consistait que dans quelques cours spéciaux, sans école d'application et toutes les écoles étaient confessionnelles. Après 1850, l'absolutisme maintint la méthode de l'enseignement, mais on organisa l'éducation des instituteurs d'écoles réales inférieures et l'on créa un cours normal d'une durée de trois ans, embrassant trois branches de l'enseignement. Les élèves de ce cours pouvaient obtenir trois espèces de diplômes : celui d'instituteur supérieur, celui d'instituteur inférieur et celui d'instituteur auxiliaire, et outre ces trois diplômes, on délivrait celui d'instituteur d'école réale inférieure.

La Hongrie comptait, vers 1850, 26 écoles normales d'enseignement primaire.

En 1868, la loi sur l'enseignement primaire précisa la distinction entre l'éducation des instituteurs d'école primaire élémentaire, d'école primaire et primaire supérieure. La loi nouvelle obligeait l'Etat à fonder et entretenir 20 écoles normales pour hommes et 4 pour femmes.

Comme la loi étendit le droit d'entretenir les écoles normales dans la plus large mesure possible, il fallut qu'elle songeât à établir nettement les conditions auxquelles ces institutions devaient répondre pour affirmer l'uniformité, le haut niveau et la spécialité de l'enseignement qui y est donné et qui est appelé à garantir la mission nationale de ces écoles.

La loi précisait en outre que l'enseignement pédagogique ne peut être rattaché à aucune institution, comme cela se pratiquait jusqu'alors. Toute école normale doit avoir :

1° Son bâtiment spécial ; 2° Son corps enseignant indépendant ; 3° une école primaire élémentaire d'application à 6 classes et un jardin lui appartenant en toute propriété et susceptible de servir de champ d'expériences pour les exercices d'agriculture et d'arboriculture.

Dès que la loi fut votée, le gouvernement organisa et créa des écoles normales publiques ; c'est ainsi que 3 années après, il y en avait déjà 13 pour jeunes gens, et 4 pour jeunes filles. A ce chiffre, il faut ajouter 40 écoles normales d'enseignement primaire fondées et entretenues par les communautés religieuses, soit un total de 60 instituts qui fonctionnaient durant l'année scolaire 1871/72. Dès lors, leur nombre s'est accru de 10.

Toutefois, on s'aperçut bien vite que le stage pratique d'un ou deux ans prescrit par la loi ne répondait pas aux exigences de la vie réelle. L'insuffisance de l'instruction des candidats et d'autres circonstances obligèrent le département de l'Instruction publique à s'occuper des écoles normales, qu'il transforma dès 1881 en écoles à quatre cours professionnels.

La transformation s'opéra en rattachant l'année d'application aux trois cours théoriques, ce qui, naturellement, assura le succès complet de l'enseignement pratique. Stimulées par l'exemple que l'Etat leur donna, les autorités confessionnelles transformèrent aussi successivement leurs écoles normales en institutions à quatre cours, de sorte qu'aujourd'hui, sur leurs 70 instituts de ce genre, il n'y en a plus que 11 n'ayant que trois années de cours. Ce résultat est d'autant plus étonnant qu'après la mise en vigueur de la nouvelle loi sur l'enseignement primaire, les écoles normales appartenant aux communautés religieuses avaient mis dix ans pour renoncer à l'ancien système et devenir des instituts à trois années

de cours. Afin de compléter le cours d'enseignement primaire des deux sexes, cette école d'application est également obligatoire pour les écoles normales confessionnelles. L'école d'application forme un tout organique avec l'école normale dont elle fait partie, et elle est installée dans le même bâtiment que celle-ci et placée sous la même direction. Ses écoles normales publiques sont ainsi solidement organisées ; il n'en est pas de même de celles appartenant à des communautés religieuses, parce qu'elles ont à lutter contre de nombreuses difficultés par suite des exigences de la nouvelle loi

Certaines écoles rattachées aux communautés religieuses ayant négligé complètement la langue hongroise dans leur enseignement, la loi de 1879 ordonna avec la dernière sévérité que, quelle que fût la langue d'enseignement d'une école normale confessionnelle « la langue hongroise y constituait un sujet obligatoire dont l'enseignement devait avoir lieu pendant un nombre d'heures et suivant une méthode telles que tout élève pût se l'approprier tant au point de vue pratique qu'en ce qui concerne la théorie ».

La loi prescrivit d'autre part, et cela dès 1882, que nul ne pourrait obtenir un diplôme d'instituteur, à moins qu'il ne possédât la langue hongroise suffisamment pour pouvoir l'enseigner dans les écoles primaires. A cet effet, il fut créé des cours de langue hongroise aux frais de l'Etat, cours auxquels durent assister tous les instituteurs entrés en fonction dans la période 1879 à 1882.

Parmi les écoles normales de la Hongrie, il y en a six dans lesquelles la langue d'enseignement est autre que le hongrois (elle est roumaine, allemande ou serbe).

Sur les 70 écoles normales de la Hongrie, l'Etat en entretient 23, les communautés religieuses 47 (26 catholiques, 5 grecques non-orthodoxes, 5 orthodoxes, 6 luthériennes, 3 calvinistes, 1 israélite et 1 d'association). Il y a en tout 48 écoles normales pour hommes et 22 pour femmes. En 1897, le nombre total des élèves était de 6163.

Organisation et programmes. — L'admission des élèves des écoles normales est fixé comme suit : Les jeunes gens doivent être âgés de 15 ans au moins, les jeunes filles de 14 ; les premiers doivent avoir fait les quatre premières classes d'une école primaire, primaire supérieure ou d'une école secondaire ; les jeunes filles sont astreintes à un examen d'admission qu'elles passent après avoir fait leurs études dans une école primaire ou primaire supérieure. Les candidats doivent avoir une vie irréprochable, une bonne santé et une constitution forte et saine. Les jeunes gens jouissent de la faveur d'être entretenus hors de l'établissement ; quant aux jeunes filles, elles reçoivent la pension complètement dans l'institut même.

Le premier programme des écoles normales publiques fut publié en 1869, mais en 1877, lorsque les années de fréquentation furent portées à quatre, l'ancien programme dut être modifié. Le programme actuellement en vigueur remonte à 1882.

D'après les principes fondamentaux, l'éducation des instituteurs doit poursuivre un triple but : 1° les élèves doivent recevoir une éducation propre à enraciner profondément dans leur être le patriotisme et les sentiments d'humanité ; 2° leur instruction est menée de façon qu'ils s'approprient les connaissances nécessaires dans leur vocation, ainsi que les méthodes qui assurent le mieux le succès de leur enseignement ; 3° tout en s'efforçant d'élever le niveau de l'éducation morale des élèves, il y a lieu de développer leurs forces physiques et leur habileté.

Parmi les moyens destinés à faire atteindre ce triple but, la première place est occupée par l'enseignement des sujets et la méthode propre à les communiquer aux autres. Au cours de leur instruction, les élèves de l'école normale doivent se familiariser avec *tous les actes* dont la connaissance leur sera indispensable au

cours de leur future carrière, et il faut les leur enseigner non-seulement théoriquement, mais encore leur en faire essayer l'application pratique. En un mot, le programme de l'école normale d'enseignement primaire doit être la préface de l'enseignement donné dans les écoles primaires élémentaires.

L'enseignement comporte quatre années avec 27-27-27 et 26 heures de leçons par semaine. Nous retrouvons dans le programme les branches obligatoires suivantes : Mathématiques. — Histoire. — Géographie. — Sciences physiques et naturelles — Chant. — Musique. — Dessin. — Calligraphie. — Gymnastique. Mais nous relevons en outre dans ce programme ce qui concerne les sujets pédagogiques. Ils ont pour but, en Hongrie, de faire connaître à l'instituteur les aptitudes physiques et intellectuelles de l'enfant, ainsi que les moyens à employer pour obtenir le développement de ces aptitudes ; de procurer à l'instituteur des moyens qui lui permettront d'assembler et de classer les connaissances psychologiques, de faire l'abstraction des éléments de l'éducation et de l'enseignement, d'employer à l'école d'application les connaissances théoriques ainsi obtenues, et enfin, de s'approprier par cela même l'habileté méthodique indispensable dans la vocation du maître d'école. C'est dans ce but que l'on enseigne l'anthropologie et l'hygiène (3 heures par semaine), la psychologie et la méthodologie, la pédagogie, son but, sa méthode et ses moyens, surtout en ce qui concerne l'éducation scolaire, et enfin des exercices pratiques (4 heures par semaine). Puis, l'histoire de l'éducation et de l'enseignement, enseignée surtout au point de vue du développement de l'instruction primaire élémentaire, et comprenant les faits les plus nécessaires à connaître dans l'organisation des écoles.

L'enseignement de la pédagogie chez les instituteurs est réparti un peu différemment et comporte comme conclusion l'étude des connaissances relatives à l'esthétique, à la volonté morale et à la discipline. L'étude de la langue hongroise a pour but de donner aux élèves l'habileté nécessaire à l'enseignement de la lecture et de l'écriture, de faire connaître dans ses détails la littérature hongroise (surtout la littérature moderne) et d'éveiller l'amour de la patrie et d'en fixer le caractère moral.

Les instituteurs sont initiés à l'économie rurale, aux exercices agricoles et horticoles et les institutrices à l'industrie domestique. Nous remarquons, en outre, une différence au point de vue des horaires. Pour les institutrices, la pédagogie absorbe trois heures par semaine en IIIme année et six heures en IVme, tandis que pour les instituteurs, il y a quatre heures en IIIme année et cinq heures en IVme. La diminution du nombre d'heures est sensible pour les institutrices en ce qui touche les mathémathiques, la physique et la chimie.

Le conseil supérieur de l'enseignement s'occupe en ce moment de la révision du programme et ses efforts ont une triple tendance : 1° établir une liaison plus étroite et plus intime entre les études faisant partie de l'instruction générale d'une part ; et d'autre part, le caractère purement professionnel de l'éducation des instituteurs ; 2° faire ressortir le plus possible le caractère professionnel des écoles normales ainsi que la tendance pratique de l'enseignement ; 3° de rendre uniforme la méthode d'enseignement des écoles normales des deux sexes et de ne permettre un écart à cette règle générale que là où le but spécial de l'une ou l'autre école rendrait une déviation absolument indispensable.

En outre, le nouveau programme augmentera aussi le nombre des heures d'enseignement par semaine ; cette dernière mesure est appelée à répondre aux exigences de plus en plus nombreuses qui s'attachent à l'éducation des instituteurs, et aura pour résultat l'augmentation du corps enseignant, c'est-à-dire du nombre des professeurs employés aux écoles normales.

Les écoles normales sont de deux sortes au point de vue de la vie intérieure : elles sont des internats ou des externats, mais toutes sont organisées de façon à permettre à côté des travaux obligatoires, une activité individuelle bien employée.

— Il n'existe pas d'école normale publique où il n'y ait pas un *cercle de la jeunesse*, — avec une société chorale ou un orchestre ; les élèves disposent de bibliothèques assez riches et font de fréquentes *excursions* dans le pays. Chaque année plusieurs fêtes scolaires ont lieu dont le but est de glorifier les grands hommes de la nation, d'apprendre aux élèves le respect dû à ces hommes et de fortifier leur sentiment national. Les élèves des écoles normales prennent part aux *concours de gymnastique* nationaux ou départementaux. Il est naturel que l'éducation donnée en dehors des heures d'enseignement soit de beaucoup plus intensive dans les écoles normales qui disposent d'un internat, toutefois, dans les autres instituts l'on n'attache pas moins de soins à cet enseignement.

Le Conseil supérieur de l'enseignement éprouva, vers 1887, le besoin de règler la question de l'éducation des professeurs d'écoles normales qui, jusque là, n'avait fait l'objet d'aucune étude. On ajouta un cours de deux ans auquel furent admis les élèves dont l'examen avait été le meilleur, mais ce système ayant paru insuffisant, on ajouta un enseignement spécial de deux ans, avec une instruction scientifique donnée à l'Université et portant sur la partie professionnelle. Le nouveau réglement permet aussi l'admission, à cet enseignement spécial, de personnes ayant passé leur examen de maturité secondaire, mais l'Etat exige que ces candidats soient tenus de faire quatre ans d'études à l'Université. On estime avec raison que le relèvement du niveau et l'intensité de l'éducation des instituteurs dépend en première ligne du règlement de l'éducation des professeurs d'école normale ainsi que de l'amélioration de leur condition de service.

Deux écoles normales supérieures furent fondées à Budapest. L'une pour les jeunes gens, l'autre pour les jeunes filles, et l'enseignement fut réparti par groupes professionnels. — *A* philologie et histoire ; — *B* mathématiques et sciences physiques et naturelles. — *C* Dessin. — *D* musique. — *E* gymnastique, etc.

Toutefois, il y a des sujets obligatoires pour tous les groupes professionnels : La pédagogie, — langue hongroise — l'enseignement pratique. Les sujets des deux groupes littéraire et scientifique comportent trois années de cours et sont enseignés par semaine : la pédagogie, onze heures ; la langue hongroise, douze heures, etc.

Il résulte de cette revue des écoles normales hongroises que leurs progrès extraordinaires ne remontent qu'à une quinzaine d'années. Le gouvernement a compris qu'on ne saurait donner trop d'importance à la préparation du personnel enseignant et que cette œuvre est la plus digne d'une sollicitude active : aussi le budget des écoles normales hongroises ascende-t-il à 2,642,706 couronnes, dont le 35 °/, pour les vingt-trois écoles de l'Etat, soit 659,122 couronnes.

(A suivre.) E. Quartier-la-Tente.

CHRONIQUE SCOLAIRE

GENÈVE. — Mme R. Albaret, maîtresse de comptabilité à l'école ménagère et professionnelle de Genève — abonnée à l'*Educateur* depuis 35 ans, — nous écrit pour nous recommander la méthode de musique de Mlle Chassevant, qui donne un nouveau cours à Morges, à partir du 2 février, toujours à l'aide des signes mobiles et du clavier rectificateur. Nous remercions notre fidèle abonnée de son intéressante communication et pouvons lui donner l'assurance que la méthode Chassevant est bien connue à Lausanne où elle a de fervents admirateurs et admiratrices.

NEUCHATEL. — En août 1900 paraissait le *Rapport général du Département de l'Instruction publique sur l'exercice 1899*.

Rappelons à ce sujet à nos collègues que, si, contrairement à ce qui se faisait les années précédentes, ce rapport n'a pas été envoyé à tous les membres du corps enseignant, il n'en reste pas moins à leur disposition ; il suffit de le demander.

Sous titre : *Enseignement primaire, chapitre VIII,* il contient diverses remarques et observations pédagogiques qui, pour avoir été écrites pour les écoles neuchâteloises, n'en intéresseront pas moins bon nombre des lecteurs de l'*Educateur*. Adresser les demandes au Département de l'Instruction publique, à Neuchâtel. H.

VAUD. — **Budget annuel d'un régent vaudois.** — 31 ans, — marié, — 3 enfants, de 8, 6 et 3 ans :

Recettes :	Fr.	Ct.
Traitement	1400	—
Augmentation pour 10 ans de service	100	—
Pour cours complémentaires	45	—
Pour fonctions d'église	50	—
Traitement de dépositaire	15	—
Valeur locative du plantage	30	—
Recettes diverses; leçons, partissage, rapport des abeilles, etc.	130	—
Total des recettes Fr.	1770	—

Dépenses :		
Pain, 2 kg. par jour à fr. 0,32 le kg.	233	60
Lait, 3 l. par jour à fr. 0,18 le l.	197	10
Viande, 1 porc de 150 kg., à 1 fr. le kg.	150	—
Frais de boucherie et séchage de la viande	18	
Viande fraîche une fois par mois, à 3 fr.	36	—
Fromage, fr. 0,15 par jour	54	75
Beurre, 250 gr. par semaine, à fr 1,50 le kg.	19	50
» 6 kg. pour fondre, à fr. 1,20 le kg.	7	20
Noix pour huile, 12 kg. cerneaux à fr. 1,10 le kg.	13	20
Légumes, haricots, pois, pommes deterre, raves, choux, etc., récoltés par le régent, à compter location de terrain et engrais	65	—
Café, chocolat, macaronis, riz, savon, sucre, vinaigre, sel, épices, etc., etc., fr. 2,50 par semaine	130	—
150 l. de vin à fr. 0.30	45	—
Vêtements, linge, etc. : mari, 70 fr.; femme, 60 fr.; enfants, chacun 25 fr.	205	—
Blanchissage du linge, repassage	30	—
Chaussures neuves et réparations	60	—
Coiffures	30	—
Chauffage : bois, fr. 56, coke, fr. 20	76	—
Lumière : pétrole, entretien des lampes	22	—
Contribution à la pension de retraite	50	—
Impôts à l'Etat et à la commune, impôt militaire, assurance contre l'incendie	40	—
11e annuité des dépenses faites à l'Ecole normale	80	—
Abonnement à un journal politique, idem à un journal littéraire, idem à l'*Educateur*, idem au *Jeune Citoyen* et à l'*Annuaire de l'instruction publique*	28	65
Entretien de sa bibliothèque, achat d'ouvrages scolaires	10	—
Dépenses pour congrès, conférences, etc.	20	—
Collectes diverses, fr. 5; étrennes, fr. 15	20	—
Voyages d'affaires ou autres	20	—
Entretien du mobilier, achats de fournitures diverses et outils	30	—
Imprévu, 1 fr. par semaine	52	—
Total des dépenses Fr.	1743	—
Boni présumé »	27	—
Fr.	1770	—

Y a-t-il quelque chose de plus triste que ce budget établi entièrement avec des chiffres vécus et modestes (oh! combien!) Est-ce bien à cela que doit aboutir une année de soucis, de luttes et de dur labeur? A noter encore que le compte ci-dessus est établi dans des conditions favorables. Que sera-ce quand la maladie s'installera au foyer du pauvre régent? Que sera-ce quand, les enfants devenus grands, il faudra songer à leur créer une position? L. et J. Magnin.

— La troisième année des *Deutsche Stunden*, par M. le professeur Schacht, va paraître incessamment.

ZURICH. — **Traitement des instituteurs**. — Afin de lutter contre la « fuite des instituteurs » la commune de Horgen a décidé d'augmenter de 200 fr. le traitement de ses régents, mais ce supplément de traitement ne leur sera pas payé annuellement. Il ne sera échu avec intérêt et l'intérêt de l'intérêt qu'au bout de six ans. On espère ainsi retenir plus longtemps les instituteurs dans la commune.

Dépenses de l'Etat et des Communes pour l'instruction publique.

L'annuaire fédéral de 1900 indique la somme dépensée par l'Etat et les Communes pour l'instruction publique en 1898; un tableau indique la répartition par tête d'habitant. Il me paraît assez intéressant pour être reproduit. Je transpose le tableau de l'annuaire pour classer les cantons d'après les sacrifices que chacun d'eux s'impose pour l'instruction. Le chiffre entre parenthèse indique la dépense de 1897.

1. Bâle-Ville	37,2 (39.5)	14. Fribourg	9,2 (6,4)
2. Zurich	28,8 (27,9)	15. Bâle-Campagne	8,9 (8,7)
3. Genève	21,8 (21,2)	16. Appenzell (Rh.-Ext.)	8,4 (7,6)
4. Neuchâtel	18,7 (17,3)	17. Lucerne	7,9 (7,8)
5. Schaffouse	16,3 (16,0)	18. Appenzell (Rh. Int.)	7,2 (7,1)
6. Glaris	15,3 (15,4)	19. Nidwald	7,2 (5,2)
7. Berne	14,9 (14,0)	20. Tessin	7,1 (6,7)
8. St-Gall	14,3 (14,6)	21. Grisons	6,9 (6,8)
9. **Vaud**	**14,1 (13,4)**	22. Schwytz	5,7 (5,7)
10. Argovie	13,5 (13,0)	23. Obwald	5,5 (4,5)
11. Thurgovie	11,6 (10,8)	24. Uri	5,1 (5,1)
12. Soleure	10,6 (10,7)	25. Valais	4,2 (4,1)
13. Zoug	10,4 (10,6)		

Ainsi, dans 18 cantons, il y a augmentation de dépenses de 1897 à 1898; dans 5 cantons, il y a diminution; Schwytz et Uri restent stationnaires. A remarquer l'énorme augmentation des dépenses à Fribourg: 9,2 contre 6,4 et à Nidwald: 7,2 contre 5,2.

La moyenne de 1898 est 14.9, celle de 1897, 14, 3.

Le canton de Vaud aura donc atteint la moyenne quand chacun de ses heureux habitants aura déboursé encore la modique somme de 80 centimes en faveur des écoles publiques. R. Hercod.

Correspondance.

A propos du repos avec traitement accordé tous les sept ans aux membres du corps enseignant, dont parlait l'*Educateur* du 29 décembre dernier, j'ai connu à Munich deux professeurs américains qui jouissaient de ce régime et profitaient de leur année de repos pour compléter leurs études de philologie latine chez notre compatriote, M. le professeur Wöllflin. Ils ne touchaient, il est vrai, pendant leur année de vacances, qu'un demi-traitement, ce qui me paraît du reste raisonnable, d'autant plus que ce demi-traitement américain équivalait à un peu plus d'un traitement suisse complet. R. Hercod.

PARTIE PRATIQUE

GÉOGRAPHIE LOCALE

Les points cardinaux, *d'après Finger.*

Depuis plusieurs mois déjà les enfants observent le soleil, l'endroit où il se lève et celui où il se couche, sa course dans le ciel. Ces observations se font plus facilement encore en hiver qu'en été : le soleil étant plus pâle peut être regardé plus aisément; les heures du lever et du coucher du soleil sont aussi plus accessibles à l'observation directe de l'enfant.

Les enfants sont sur la terrasse de l'école.

Introduction. — Où est la porte d'entrée du collège? — Elle est *devant* nous. — Pour moi, qui vous regarde, est-elle aussi devant moi? — Non, elle est *derrière* vous. — Faites un quart de tour à droite. Bien. La porte est-elle toujours devant vous? — Non, elle est à notre gauche. — Faites encore un demi-tour. — Maintenant, elle est à notre droite. — Ainsi la porte n'est pas toujours du même côté? Change-t-elle de place? — Non, c'est nous qui nous tournons de différentes manières.

But. — Nous voulons donner à ce côté où est la porte d'entrée un nom qui reste toujours le même. Où était le soleil hier à midi? — M. étend la main : Là! — Et avant-hier à midi? — A. : Aussi là! — Où était-il vendredi à midi? — X. : Encore là! — Un élève ajoute : Il est toujours là à midi! — Montrez tous cette direction avec la main droite. L'endroit que vous indiquez en ce moment s'appelle le *midi;* c'est là que se trouve le soleil juste à midi; on le nomme aussi le *sud* (les deux mots seront écrits au tableau noir en rentrant dans la classe).

La porte d'entrée du collège est située du côté où le soleil est à midi; on dit qu'elle est au midi ou au sud; tout le côté du collège que vous voyez maintenant est la façade sud du collège. Qu'y avons-nous déjà remarqué? — Les fenêtres. L'écusson du canton de Vaud.

Où est le côté sud de la terrasse?

Tournez-vous du côté du midi.

Faites dix pas du côté du midi.

Revenez du côté de la porte. Marchez-vous encore du côté du midi? — Non.

Que voyez-vous au sud de la terrasse?

Voyez-vous le côté sud de cette maison là-bas?

Qu'y remarquez-vous?

Lequel d'entre vous marche au sud lorsqu'il retourne à la maison?

Qui a marché dans la direction du midi ce matin, en venant à l'école?

Quand vous rentrerez chez vous, regardez bien où est le côté sud de votre maison, de votre jardin, etc.

II. — Les enfants sont de nouveau sur la terrasse; plusieurs d'entre eux racontent ce qu'ils ont remarqué au sud de la maison qu'ils habitent. C'est le matin entre 8 et 9 heures. — Voyez-vous le soleil ce matin? Où? Tendez le bras dans cette direction. Est-ce le sud? — Non.

Quand le soleil montrera-t-il la direction du sud? — A midi. — Si nous étions venus ici il y a une heure, aurions-nous vu le soleil? — Non. — Pourquoi? — Il n'était pas encore levé. — A quel endroit s'est-il levé? — Il est sorti de derrière la montagne et maintenant il est un peu au-dessus.

Que nous montre cette direction? — Elle nous montre l'endroit où le soleil se lève. — Cette direction s'appelle le *levant* ou l'*est*.

Marchez vers le côté du collège que le soleil éclaire en ce moment. Comment appellerez-vous ce côté? — C'est le côté du levant. C'est le côté de l'est. — Oui,

il porte l'un et l'autre nom. — Jeanne, tourne-toi du côté de l'est. — Marie, regarde du côté du sud. — Divisez-vous en deux colonnes. — Première colonne, faites douze pas du côté du levant. — Seconde colonne, faites aussi douze pas du côté du midi. — Dites ce que vous voyez à l'est. — Ce que vous voyez au sud. Quel côté de l'église voyez-vous d'ici ? — Nous voyons le côté est. — Voyez-vous le côté sud ? Que faudrait-il faire pour le voir ? Vous pourrez y courir à la récréation et vous viendrez me dire ce que vous y avez vu.

III. — Descendons sur la terrasse ; vous vous arrêterez chaque fois que nous changerons de direction et vous me direz de quel côté nous allons. Pour aller au corridor, de quel côté marchons-nous ? — Du côté de l'est. — 1er arrêt. Pour descendre la 1re rampe d'escaliers, où allons-nous ? — Au sud. — Et quand nous arrivons à la seconde, comment sommes-nous tournés ? Embarras.. Est-ce à l'est ? — Non. — Au sud ? — Non. — Alors nous ne connaissons pas encore cette direction, allons plus loin. — L. La troisième rampe a conduit au sud. — Oui, comme laquelle ? — Comme la première. — C'est bien cela. Nous voici vers la porte d'entrée, où est-elle ? — Au sud. — Sortons et regardons le soleil. Est-il du côté du levant ? — Non. — Quand y était-il ? — Ce matin. — Est-il au sud ? — Non, il y était à midi. — A quel moment de la journée sommes-nous ? — C'est l'après-midi, la fin de l'après-midi. — Que fera le soleil dans une heure, à peu près ? — Il se couchera. — Est-il bien haut dans le ciel ? — Non, il s'approche peu à peu de la montagne, et bientôt nous ne le verrons plus. — Comment appellerons-nous ce côté où le soleil se couche ? — Le couchant. — Oui, on le nomme aussi l'ouest. Allons maintenant vers le côté du collège que le soleil éclaire. — C'est le côté de notre classe. — C'est le côté du couchant. De quel côté est située notre classe ? — Du côté du couchant. — Et celle de Mlle B. ? — Du côté du levant. — Quelle fenêtre y a-t-il au sud ? — Il y a la fenêtre du vestiaire celle du corridor, deux fenêtres de notre classe. — Combien de fenêtres de notre classe sont à l'ouest ? — Cinq. — Un élève remarque que la classe est à la fois au sud et à l'ouest.

Regardez à la maison de quel côté sont les fenêtres de votre chambre, de la cuisine, du corridor, de quel côté est la porte d'entrée.

IV. Les enfants racontent tour à tour de quel côté sont les fenêtres de leur maison.

En descendant la seconde rampe d'escaliers, nous avons remarqué une direction inconnue, était-ce l'ouest ? — Non. — Nous voulons l'apprendre aujourd'hui. Allons du côté du collège qui est dans cette direction inconnue. Nous y voilà. Quelles directions connaissez-vous déjà ? — Le sud, l'est et l'ouest. — Qu'est-ce qui nous a aidé à les connaître ? — C'est le soleil.

Voyons si le soleil nous aidera encore cette fois. Quand éclaire-t-il ce côté de l'école ? Embarras... Est-ce le matin ? — Non. — A midi, le soir ? — Non. — Alors quand ? — Jamais, dit timidement un élève.

En effet, le soleil éclaire tour à tour les trois autres côtés, d'abord le levant, puis le midi, enfin le couchant... mais le tour de ce côté ne vient jamais. Le soleil se couche derrière la montagne. Reste-t-il là pour se reposer ? — Non. — Qui vous le dit ? — C'est que le lendemain il se lève de l'autre côté. — Que fait-il donc pendant la nuit ? — Il continue à avancer, il passe sous la terre et avance toujours du même côté jusqu'à ce qu'il arrive derrière ces montagnes, là-bas, où vous l'avez vu hier matin.

Il y a donc un côté que le soleil n'éclaire jamais directement, c'est le *nord*, qui est opposé au sud. Le côté du collège que nous regardons maintenant est la façade nord ; si, par un beau jour d'été, vous restiez à l'une de ces fenêtres du matin au soir, vous ne risqueriez pas de prendre ce qu'on appelle un « coup de soleil ».

Que voyez-vous au nord ? — La fontaine, la place. — Plus loin, toujours au nord ? — Des maisons.

Courez ensemble du côté du nord. Revenez en arrière en marchant à reculons. Dans quelle direction marchez-vous? — Au sud. — Tendez les deux bras de côté. Quel côté montrez-vous avec le bras droit? — L'est ou levant. — Et avec le bras gauche? — L'ouest ou couchant. — Faites un demi-tour. Votre bras droit est-il encore du côté de l'est? — Non, c'est le bras gauche. — Et le bras droit que montre-t-il maintenant? — L'ouest.

Nous connaissons maintenant quatre directions : ce sont les points cardinaux.

Tous les mots nouveaux sont inscrits à mesure au tableau noir. L. R.

SCIENCES NATURELLES

(Suite.)

La lumière électrique.

Idées principales. — Lumière électrique naturelle (éclairs). — Production industrielle : dynamo ; fils conducteurs ; transport du courant (rôle des transformateurs). — Lampe à arc voltaïque (cônes de charbon). — Lampe Edison (incandescence pure). — Eclat de la lumière électrique. — Autres avantages de l'éclairage à l'électricité.

Développement.

Le spectacle de la lumière électrique naturelle nous est offert fréquemment, en été, au cours des orages, quand les éclairs sillonnent les nues. Cette lumière instantanée et fugitive est produite par l'électricité statique des nuages. Pour produire une lumière durable et vraiment utile, il faut un courant électrique.

Ce courant est fourni ordinairement par une dynamo, d'où partent des fils de cuivre qui servent à transporter le fluide jusqu'aux endroits à éclairer, où se trouvent les lampes.

Dans un but économique, on transporte le courant électrique à une tension élevée, et au moyen de petits fils. Mais, sous cette forme, il briserait les installations ; aussi place-t-on près des localités à éclairer un transformateur qui diminue le voltage du courant et le rend propre à faire fonctionner les lampes.

Les premières qui ont été employées sont les *lampes à arc*. Elles consistent essentiellement en deux cônes de charbon de cornue, placés pointe à pointe, à une faible distance l'un de l'autre, et par lesquels on fait passer le courant : l'arc lumineux, dit *arc voltaïque*, jaillit entre les deux charbons. Les lampes à arc sont surtout employées pour l'éclairage des places publiques et des boulevards.

Pour l'éclairage des intérieurs, l'emploi de la *lampe Edison* s'est aujourd'hui généralisé. Cette lampe se présente sous la forme d'une ampoule de verre dans laquelle on a fait le vide et qui enferme un mince fil de charbon de bambou. Ce fil devient incandescent et lumineux quand le courant électrique le traverse. Les lampes Edison sont à *incandescence pure*, c'est-à-dire qu'elles fonctionnent sans combustion aucune ni dégagement d'acide carbonique. Leur pouvoir éclairant s'indique en *bougies* : il y en a de huit, dix, seize, vingt-cinq bougies et davantage.

La lumière électrique est la plus puissante que l'industrie de l'homme puisse produire : l'éclat de l'arc voltaïque est égal au quart de celui des rayons solaires directs.

Elle offre d'ailleurs d'autres avantages. Les lampes électriques n'ont pas besoin de mèches, et sont d'un emploi plus propre et plus commode que les lampes à combustion. Elles ne répandent ni fumée ni odeur et ne vicient pas l'air. On en obtient la lumière avec la plus grande facilité, en tournant un simple bouton, que l'on place où l'on veut, à la portée de la main : sur le montant de la porte ou à la tête de son lit, par exemple. U. H. Desponds.

(A suivre).

LANGUE FRANÇAISE

Une rue.

(Tiré du Petit livre de Lecture et d'Elocution, par P. Quilici et V. Baccus).
Gravures : Un boulevard à Paris ; un tramway ; un omnibus ; un gardien de la paix.

I. Jean, après avoir achevé son travail, va quelquefois se promener avec son frère aîné dans les *rues* de la ville. Ils évitent les *impasses*, les *ruelles* étroites et les *carrefours encombrés* par les voitures.

Quand il fait beau, ils marchent sur les *boulevards*, en ayant soin de ne jamais *s'aventurer* sur la *chaussée* sans prendre garde aux voitures, aux automobiles et aux bicyclettes.

S'il pleut, ils se mettent à l'abri sous les *arcades*.

En passant devant les *kiosques*, ils s'arrêtent pour voir les journaux illustrés. Ils ne manquent pas non plus de donner un coup d'œil aux belles *affiches* collées sur les murs, et d'observer ce qui se passe autour d'eux.

II. Une grande rue, en effet, offre toujours un spectacle intéressant. Des gens de toute sorte vont et viennent sur les *trottoirs* On voit des *flâneurs* qui marchent comme des *tortues*, et des hommes *affairés* qui se dépêchent comme s'ils étaient en retard Des *camelots crient* les journaux ; des *marchands ambulants* disposent leur étalage.

Les *curieux* admirent les jolies marchandises exposées dans les *magasins*.

Sur la chaussée, la *circulation* est encore plus *active*. Les *omnibus*, les *tramways*, les *voitures*, les *automobiles*, les *bicyclettes*, se suivent *à la file et se croisent* à chaque instant.

Les *gardiens de la paix* sont là pour maintenir l'ordre. Cependant, malgré leur *vigilance*, il arrive des *accidents*.

III. Un jour, devant le *bazar*, un bicycliste qui se dépêchait d'aller à la *poste* pour y déposer des lettres a été renversé par une voiture.

On l'a transporté chez un *pharmacien* pour le soigner. Le cocher s'est arrêté et a donné son nom et son adresse au gardien de la paix. Beaucoup de promeneurs s'étaient arrêtés pour savoir ce qui était arrivé.

En continuant sa promenade, Jean est passé devant une *papeterie* à la devanture de laquelle il y avait de jolis porte-plume. Comme il les admirait beaucoup, son frère lui en a acheté un.

Quelques pas plus loin, les deux enfants ont vu le maître de Jean qui sortait de chez le *libraire*. Ils l'ont salué respectueusement.

Ensuite, ils ont rencontré une vieille dame, et voyant qu'elle passait de son côté, Jean lui a *cédé le pas* en lui laissant le haut du trottoir. Quand il marche dans la rue, il est aussi poli que prudent.

Maximes

1. Aucun chemin de fleurs ne conduit à la gloire.
2. Qui prend la bonne voie ne tombe pas en chemin.

VOCABULAIRE

I	II	III
La rue.	Un passant.	Un magasin.
La chaussée.	Un homme affairé.	Une boutique.
Le trottoir.	Un promeneur.	Un étalage.
Le macadam.	Un flâneur.	Une devanture de magasin.
L'asphalte. (m.)	Un curieux.	Une boulangerie.
Le bitume.	Un touriste.	Une boucherie.
Le pavé.	Un piéton.	Une épicerie.
Le pavé de bois.	Un cavalier.	Une librairie.
Le boulevard.	Un bicycliste.	Une papeterie.
Une avenue.	Un soldat.	

I	II	III
Un carrefour.	Un camelot.	Un bazar.
La place.	Un marchand ambulant.	Une pharmacie.
La ruelle.	Un vendeur de journaux.	Un café.
Le passage.	Un décrotteur.	Un bureau de tabac.
Une impasse.	Un balayeur.	Un hôpital.
Le bec de gaz.	Un commissionnaire.	Un hospice.
Le réverbère.	Un cocher.	Une banque.
La lampe électrique.	Un pompier.	Un hôtel.
Une fontaine.	Un gardien de la paix.	Un établissement de bains
Un kiosque.	Un fiacre.	Une confiserie.
Une affiche.	Un omnibus.	Le chapelier.
Une guérite.	Un tramway	Une teinturerie.
La bouche d'incendie.	Un tonneau d'arrosage.	Le tapissier.
La bouche d'égout.	Une balayeuse *mécanique*	Le tailleur.
Des arcades.	Un camion.	Un horloger.
Des galeries.	Un fourgon.	Un quincaillier.
	Un corbillard.	Un ferblantier.
	Un convoi *funèbre*.	Un cordonnier.

Exercices oraux. — I. — 1. Quelle différence y a-t-il entre une *rue*, une *ruelle*, un *passage* et une *impasse ?* — 2. Quelles sont les différentes parties d'une *rue ?* — 3. Comment appelle-t-on les gens qui vont à pied, ceux qui vont à cheval ? — 4. En quoi consiste un *kiosque* et quelle est sa destination la plus habituelle ? — 5. Quels sont les avantages et les inconvénients du *pavé de bois ?* — 6. Qu'est-ce qui brûle dans un *réverbère ?* — 7 A quoi sert une *guérite ?* — 8. Quelle différence y a-t-il entre un *fiacre* et un *omnibus ?*

II. — 9. Quelle différence y a-t-il entre un *omnibus* et un *tramway ?* — 10. Quelles sont les sortes de gens qu'on rencontre dans les rues d'une grande ville ? — 11. Pourquoi arrose-t-on et balaye-t-on les *rues ?* — 12. Quels métiers exercent le plus ordinairement les *marchands ambulants*, les *camelots ?*

III. — 13. Que trouve-t on chez un *ferblantier ?* — 14. Quels objets peut-on acheter chez le *quincaillier ?* — 15. Que vend le *pharmacien ?* — 16. A quoi sert un *hôpital*, un *hospice ?*

Devoirs. — 1. Faites la description de la rue qui passe devant l'école (*nom, dimens ons, pavée* ou *macadamisée, trottoirs*, etc.). 2. Mettez au pluriel tous les *mots* du § II du vocabulaire — 3. Enumérez les principaux produits que vend l'*épicier*, les principaux objets que vend le *papetier*. — 4. Enumérez les différentes boutiques qu'on trouve dans une rue de la *ville*, ou dans votre *village*. — 5. Faites, d'après l'image, la description d'un *boulevard*.

Degré supérieur.

LECTURE, DICTÉE OU COMPOSITION

Une forêt agitée par les vents.

Qui pourrait décrire les mouvements que l'air communique aux végétaux ? Combien de fois, loin des villes, dans le fond d'un vallon solitaire couronné d'une forêt, assis sur le bord d'une prairie agitée des vents, je me suis plu à voir les mélilots dorés, les trèfles empourprés et les vertes graminées, former des ondulations semblables à des flots, et présenter à mes yeux une mer agitée de fleurs et de verdure ! Cependant les vents balançaient sur ma tête les cimes majestueuses des arbres. Le retroussis de leur feuillage faisait paraître chaque espèce de deux verts différents. Chacun a son mouvement. Le chêne au tronc roide ne courbe que ses branches, l'élastique sapin balance sa haute pyramide, le peuplier

robuste agite son mobile feuillage, et le bouleau laisse flotter le sien dans les airs comme une longue chevelure. Ils semblent animés de passions : l'un s'incline profondément auprès de son voisin comme devant un supérieur, l'autre semble vouloir l'embrasser comme un ami ; un autre s'agite en tous sens comme auprès d'un ennemi. Le respect, l'amitié, la colère, semblent passer tour à tour de l'un à l'autre comme dans le cœur des hommes, et ces passions versatiles ne sont au fond que les jeux des vents. Quelquefois un vieux chêne élève au milieu d'eux ses longs bras dépouillés de feuilles et immobiles. Comme un vieillard, il ne prend plus part aux agitations qui l'environnent : il a vécu dans un autre siècle. Cependant ces grands corps insensibles font entendre des bruits profonds et mélancoliques. Ce ne sont point des accents distincts; ce sont des murmures confus comme ceux d'un peuple qui célèbre au loin une fête par des acclamations. Il n'y a point de voix dominantes : ce sont des sons monotones, parmi lesquels se font entendre des bruits sourds et profonds, qui nous jettent dans une tristesse pleine de douleur Ainsi les murmures d'une forêt accompagnent les accents du rossignol, qui de son nid adresse des vœux reconnaissants aux Amours. C'est un fond de concert qui fait ressortir les chants éclatants des oiseaux, comme la douce verdure est un fond de couleurs sur lequel se détache l'éclat des fleurs et des fruits.

Ce bruissement des prairies, ces gazouillements des bois, ont des charmes que je préfère aux plus brillants accords ; mon âme s'y abandonne, elle se berce avec les feuillages ondoyants des arbres, elle s'élève avec leur cime vers les cieux, elle se transporte dans les temps qui les ont vus naître et dans ceux qui les verront mourir ; ils étendent dans l'infini mon existence circonscrite et fugitive. Il me semble qu'ils me parlent un langage mystérieux ; ils me plongent dans d'ineffables rêveries qui souvent ont fait tomber de mes mains les livres des philosophes. Majestueuses forêts, paisible solitude, qui plus d'une fois avez calmé mes passions, puissent les cris de la guerre ne troubler jamais vos résonnantes clairières ! n'accompagnez de vos religieux murmures que les chants des oiseaux ou les doux entretiens des amis qui veulent se reposer sous vos ombrages.

(*Harmonies de la Nature*).

Communication de A. Cuchet. Bernardin de Saint-Pierre.

RÉCITATION

Une aventure.

Un jeune porc, doué d'une humeur voyageuse,
Entreprit de quitter sa demeure fangeuse.
Il avait vu le monde autant qu'on peut le voir
Par la porte entr'ouverte et du fond d'un trou noir,
C'est-à-dire assez peu. Mais ce peu dans sa tête
Suffit pour allumer une flamme secrète :
Sortir, vagabonder, visiter ses amis
Et dans tout le village errer, fier, insoumis, —
Tel était l'idéal de son adolescence.
... Il attendit longtemps, triste en son impuissance,
Car toujours le verrou poussé jalousement
Le séparait du monde et faisait son tourment.
— Une fois cependant, ô bonheur ! la servante
Oublia de fermer la porte... O l'émouvante
Aventure ! la joie immense du captif !...
Il fut rusé. Glissant un long regard furtif,
Il s'assura du fait, rit sous cape, et, tranquille,

Feignit de sommeiller : la chose était habile.
La servante était jeune ; il faut lui pardonner :
Elle ne pouvait pas, la pauvre, soupçonner
Tant de mauvaise foi chez un porc de cet âge.
Elle partit. Le porc fit de même. Au village,
Il apparut, tout fier, comme un triomphateur,
Grognant pour s'annoncer... Il fut court, son bonheur
... Sans penser faire mal, désireux de s'instruire
Et ne voulant juger de rien par ouï-dire,
Ouvrant ses petits yeux pour tout voir clairement,
Il souleva bientôt plus d'un ressentiment.
Du linge blanc séchait le long d'une barrière ;
Il voulut le flairer, mais une ménagère
Accourut aussitôt, furieuse, un balai
Dans la main, et criant : — « Que ce porc est donc laid
Veux-tu bien t'en aller, sale bête, et plus vite!... »
Il s'enfuit, mais un chien se mit à sa poursuite
Et lui fit une peur affreuse. . Un peu plus loin,
Il alla se heurter contre un grand char de foin
Qui faillit l'écraser. Les conducteurs jurèrent,
Et par quelques bons coups de pied lui démontrèrent
Qu'être libre est fort beau, mais non pas sans danger.
.. Notre porc commençait à se décourager ;
Il regrettait déjà sa rustique demeure ;
Il allait, tête basse, effaré : — « C'est un leurre,
Disait-il, je le vois ; il aurait mieux valu
Rester chez moi Trop tard, hélas! je suis perdu!... »
Pour comble de malheur, au sortir de l'école,
Il alla se heurter contre la troupe folle
Des jeunes écoliers, qui tous, on le comprend,
Lui firent bon accueil : — « Un porc ! Un porc errant !...
Venez donc voir ce porc !... » On lui jeta des pierres.
Il crut perdre la tête. Au coin de ses paupières,
Ses larmes débordaient... Que voit il tout à coup ?
— C'est la jeune servante !... On le cherchait partout.
Déjà la pauvre fille avait été grondée
Par ses maîtres : — « Pourquoi ne pas tenir fermée
Cette porte avec soin ? Le porc serait resté... »
Aussi le cherchait-elle avec anxiété.
Elle avait parcouru le village, inquiète,
Adressant à chacun cette même requête :
— « A-t-on vu notre porc en train de voyager ?... »
Bref, elle arrive à temps, au plus fort du danger.
Il la voit, il accourt, et dit en son langage :
— « Hélas ! pardonnez-moi cette erreur du jeune âge !
Ce sera la première, et la dernière aussi,
Car je suis bien déçu, bien triste, et tout transi
D'épouvante... Le monde est, je crois, lamentable!
Je le voyais plus beau du fond de mon étable ;
Je le croyais meilleur, mais il est très méchant!
Ah! reconduisez-moi dans ce lieu si touchant
Qui me sert de logis !... Vite, je vous en prie, —
Et je n'en sortirai que pour la boucherie !... »

JULES AMIGUET.

BIBLIOGRAPHIE

P. Quilici et V. Baccus. — Petit livre de Lecture et d'Elocution, publié avec des Maximes, des Vocabulaires, des Exercices oraux, des Devoirs écrits et 168 gravures dans le texte, à l'usage des écoles primaires. — Cours élémentaire et moyen. — Paris, Hachette et Cie 1900. Deuxième édition revue. Livre de l'élève : Cartonné, 90 cent. Livre du maître : Cartonné, 2 fr. 50.

Voici un livre ingénieusement fait pour plaire au maître autant qu'à l'élève. C'est l'histoire d'un écolier et de son camarade qui sert de pivot à toute la matière d'enseignement de la langue. Les chapitres se suivent dans un ordre très logique ; citons les principaux : le portrait de l'écolier, ses vêtements, ses outils ; la famille, les domestiques ; la maison, construction, intérieur, meubles ; le jardin, le verger, le parterre ; la journée de l'écolier, la classe ; l'écolier à la campagne, à la montagne ; le chemin de fer, le fleuve ; l'écolier à la ville, rues, monuments, la poste, le marché ; les métiers, une usine ; la mer, un navire ; l'écolier malade, l'hygiène ; l'air et le ciel, un ballon, les astres ; l'esprit et le cœur ; la patrie, le citoyen ; la morale, la justice et la charité. Dieu.

Chaque chapitre comprend :

1. Une lecture encyclopédique claire et substantielle, divisée de façon à montrer le *procédé de composition* et le *groupement des idées*.

2 Une ou plusieurs *maximes* se rapportant au sujet de la leçon, à commenter par le maître et qui serviront en même temps de modèles d'écriture et de sujet d'entretien pour les leçons de morale.

3. Une *liste de mots classés d'après le sens*, ne renfermant que des mots essentiels qui se rapportent au sujet de la lecture.

4. Une série d'*exercices oraux* faciles, pour habituer les élèves à construire des phrases avec les mots qu'ils viennent d'apprendre.

5. Des *sujets de devoirs écrits* empruntés à la leçon de lecture.

Quant au rôle que l'on fait jouer à la lecture dans cet ouvrage, nous ne saurions l'approuver sans réserve. Jamais la lecture ne remplacera l'étude directe des choses. Mais rien n'empêcherait de considérer ces lectures comme une suite naturelle d'une ou de plusieurs leçons de choses ; elles deviendraient ainsi une synthèse intéressante et vivante des connaissances de l'enfant.

Disons encore que c'est la première fois que nous trouvons, dans un livre d'école français, le vocabulaire à la bonne place, c'est-à-dire *après* le texte suivi. Ce fait seul marque une étape dans la méthode d'enseignement de la langue en France. A cet égard, l'ouvrage de MM. Quilici et Baccus laisse loin derrière lui ceux de Larive et Fleury (Etude des mots), de Boisseau (Le Vocabulaire de l'enfant) et de Pasche (Vocabulaire orthographique et grammatical, première partie). Nous ne citerons pas le fameux Pautex qui n'est pas, selon nous, un manuel d'enseignement.

Les gravures sont nombreuses et très bonnes ; l'illustration est d'ailleurs une spécialité de la maison Hachette qu'il est difficile de surpasser.

Nous pensons donc que ce livre, malgré son caractère un peu national, peut rendre des services aux instituteurs de la Suisse romande. L'exemple que nous donnons ci-dessus en est la meilleure preuve. U. B.

PENSÉE

Il est permis de craindre que, en écartant autant que faire se peut, de l'enfance et de son enseignement tout incident, tout cas fortuit, tout *pêle-mêle*, en la développant pas à pas dans un milieu factice, on n'étouffe chez elle la faculté qui devine l'inconnu, qui sait sans apprendre et devance l'explication, cette faculté qui confond dès qu'on l'observe, la mère, le pédagogue, le philosophe.

Duc de Broglie.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Augmentation du traitement des régents pour années de service.

Cette augmentation est payable dès ce jour aux recettes de district.

PLACE AU CONCOURS

Le poste de maître de sciences naturelles au collège et à l'école supérieure communale de Morges est au concours. Le titulaire sera chargé aussi de l'enseignement de l'arithmétique dans les classes inférieures du collège.

Fonctions légales.

Traitement, fr. 3 000.

Entrée en fonctions : mai 1901.

Adresser les inscriptions au Département de l'Instruction publique et des Cultes, service des cultes, avant le 5 mars, à 6 heures du soir.

Ecole normale de Porrentruy.

I. Concours d'admission de nouveaux élèves.

Conformément à la loi du 18 juillet 1875, une nouvelle série d'élèves sera admise, au printemps prochain, à l'école normale de **Porrentruy.** Les aspirants sont invités à se faire inscrire, d'ici au 10 mars, auprès de la Direction de cet établissement.

Ils joindront les pièces suivantes à leur demande :

1° Un extrait de naissance ou un acte d'origine ;

2° Un certificat médical indiquant s'ils ont été vaccinés, ainsi que les vices constitutionnels dont ils pourraient être atteints ;

3° Un certificat concernant l'éducation, le caractère et l'instruction de l'aspirant, délivré par l'instituteur et approuvé par la commission d'école.

Ces deux dernières pièces seront remises sous pli cacheté.

Pour le certificat médical, on demandera un formulaire à la Direction de l'Ecole normale.

L'examen d'admission aura lieu à l'Ecole normale de **Porrentruy,** le mardi **2** avril, à partir de 8 heures du matin.

On est prié de donner *l'adresse exacte* des parents ou du tuteur de l'aspirant.

NOTE. — Les élèves suffisamment préparés pourront, cas échéant et exceptionnellement, être admis en IIIe classe.

II. Examens en obtention du diplôme d'instituteur et d'institutrice d'école primaire.

Ces examens auront lieu à l'Ecole normale de **Porrentruy** aux dates ci-après :

1° Examens écrits, les 14, 15 et 16 mars, dès 8 heures du matin ;

2° Examens oraux, les 3 et 4 avril, dès 7 ½ heures du matin.

Les examens préalables pour la IIe classe de l'Ecole normale auront lieu aux mêmes dates.

Les aspirants et aspirantes sont invités à se faire inscrire, jusqu'au **20 février,** à la Direction soussignée, en lui adressant les pièces prescrites à l'art. 3 du règlement du 2 avril 1885.

Berne, le 18 janvier 1901. **Direction de l'instruction publique.**

M. L. Giddey, instituteur à Montherod, remettrait à bon compte le dictionnaire Larive et Fleury : Les mots et les choses. Dernière édition.

H. MIGNOT, éditeur, Pré-du-Marché, 17, Lausanne.

1901 — Vingt-huitième année — 1901

L'Ami de la Maison
Journal mensuel illustré pour les familles.

Le Rayon de Soleil
Journal mensuel illustré pour les enfants.

Prix d'abonnement à chaque journal, 2 fr. Les deux journaux envoyés sous la même bande, 3 fr.

L'administration et la rédaction des journaux **L'Ami de la Maison** et le **Le Rayon de Soleil** mettent à la disposition des membres du personnel enseignant primaire de la Suisse française un certain nombre d'abonnements gratuits à l'un ou à l'autre de ces deux journaux. Les personnes qui désirent se mettre au bénéfice de cette faveur son priées de le faire savoir à l'adresse ci-dessus, en indiquant lequel des deux journaux elles préfèrent. Le nombre des abonnements gratuits étant limité, il importe que les demandes arrivent sans retard. Les personnes qui désirent recevoir les deux journaux ont à joindre à leur demande **un franc** en timbre-poste.

Un instituteur allemand désire entrer dans une famille d'instituteur de la Suisse romande, où en échange de leçons d'allemand, il pourrait obtenir une réduction du prix de pension.

Pour références, s'adresser à M. HEITZ, Lehrer, Furtwangen, **Baden**.

Grande Fabrique de Meubles

Lits massifs, complets 75, 85 à 130 fr.	Lavabos-commode marbre 55, 65 à 75 fr.	Ameublements de salon, Louis XV 140 à 350 fr.
Lits fer, complets 38, 48 à 68 fr.	Lavabos simples, marbre 22, 25 à 45 fr.	Ameublements de salon, Louis XIV 350 à 550 fr.
Garde-robes massives 100, 115 à 125 fr.	Armoires à glace, 120 à 180 fr.	Ameublements de salon, Louis XVI 380 à 580 fr.
Garde-robes sapin 50, 60 à 75 fr.	Commodes massives 50 à 75 fr.	Canapés divers 20, 30, 35, 38 à 75 fr.

Magasins **Pochon frères,** *tapissiers-ébénistes,*

LAUSANNE, PLACE CENTRALE

Spécialité de trousseaux massifs pour la campagne.

Librairie ancienne B. Caille

2, rue du Pont, LAUSANNE

Brockhaus' Conversations-Lexikon. 14. neu bearb. Jubilarumsausg. 17 Bände mit zahlreichen, theils col. Tafeln, Karten, Plänen u. vielen Text-Abb. 1892-97. (226.70) 110 fr. —

Larive et Fleury. Dictionnaire français des mots et des choses. Nouvelle édit. revue et corrigée. P. 1899. 3 vol. in-4°, reliés D. chagr., état de neuf (105. —.) 60 fr. —

ATELIER DE RELIURE

CH. MAULAZ

Escaliers-du-Marché, 23

LAUSANNE

Reliure soignée et solide. — Prix modérés. — Prix spéciaux pour bibliothèques populaires.

Spécialité de Chemises

Grand choix de chemises blanches et couleurs en tous genres.
Chemises flanelle, chemises Jæger, etc., etc.

CONFECTION SUR MESURE

CHEZ

CONSTANT GACHET, AUBONNE

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS
ET SUR MESURE

de Frs. 30 à Frs. 100 *pour Dames et Messieurs*

J. Rathgeb-Moulin Rue de Bourg, 20 LAUSANNE

GILETS DE CHASSE — CALEÇONS — CHEMISES

Draperie et Nouveautés pour Robes

Trousseaux complets

MANUFACTURE GÉNÉRALE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Guitares depuis 10 francs. **Mandolines** depuis 16 francs. **Zithers** en tous genres.

VIOLONS, etc., anciens et modernes.

INSTRUMENTS A VENT EN CUIVRE ET EN BOIS

de qualité supérieure garantie

à des prix défiant toute concurrence.

ECHANGE - LOCATION - ACHAT

Instruments d'occasion à très bon marché.

ACCESSOIRES EN TOUS GENRES

CORDES HARMONIQUES DE QUALITÉ EXTRA

Immense choix de musique. — Abonnements.

Réparations exécutées très soigneusement à des prix modérés dans nos propres ateliers.

SPÉCIALITÉ : ACCORDÉONS ET HARMONICAS A BOUCHE

FŒTISCH FRÈRES

Maison de confiance fondée en 1804. Grande renommée et nombreuses références.

LAUSANNE

Rue de Bourg, 35 • 35, Rue de Bourg.

Succursale à VEVEY

Lausanne. — Imprimerie Ch. Viret-Genton.

DIEU HUMANITÉ PATRIE

XXXVIIme ANNÉE — No 8. LAUSANNE — 23 février 1901.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE
DE LA
SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE
paraissant tous les samedis.

RÉDACTEUR EN CHEF :
FRANÇOIS GUEX, Directeur des Ecoles normales, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :
U. BRIOD, maître à l'Ecole d'application annexée aux écoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces.
MARIUS PERRIN, adjoint, La Gaîté, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :
JURA BERNOIS : **H. Gobat,** inspecteur scolaire, Delémont.
GENÈVE : **W. Rosier,** professeur.
NEUCHATEL : **C. Hintenlang,** instituteur, Noiraigue.
FRIBOURG : **A. Perriard,** inspecteur scolaire, Belfaux.
VALAIS : **U. Gailland,** inst., St-Barthélemy.
VAUD : **E. Savary,** instituteur Chalet-à-Gobet.

PRIX de l'abonnement :
Suisse, 5 fr.
Etranger, fr. 7,50.

On peut s'abonner et remettre les annonces :
Librairie PAYOT & Ce
Lausanne.

Tout ouvrage dont l'ÉDUCATEUR recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu. — Prix des annonces : 30 centimes la ligne.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Baatard,** Lucien, prof., Genève.
Rosier, William, prof., Genève.
Grosgurin, L., inst., Genève.
Pesson, Ch., inst. Genève.

Jura Bernois.

MM. **Chatelain,** G., inspect., Porrentruy.
Mercerat, E., inst. Sonvillier.
Duvoisin, H., direct., Delémont.
Schaller, G., direct., Porrentruy.
Gylam, A., inspecteur, Corgémont.
Baumgartner, A., inst., Bienne.

Neuchâtel.

MM. **Thiébaud,** A., inst., Locle.
Grandjean, A., inst., Locle.
Brandt, W., inst., Neuchâtel.

Fribourg.

M. **Genoud,** Léon, directeur, Fribourg.

Valais.

M. **Blanchut,** F., inst., Collonges.

Vaud.

MM. **Cloux,** F., Essertines.
Dériaz, J., Dizy.
Cornamusaz, F., Trey.
Rochat, P., Yverdon.
Jayet, L., Lausanne.
Visinand, L., Lausanne.
Faillettaz, G., Gimel.
Briod, E., Fey.
Martin, H., Lausanne.
Magnin, J., Préverenges.

Suisse allemande.

M. **Fritschi,** Fr., président du *Schweiz. Lehrerverein,* Zurich.

Tessin : M. Nizzola.

Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. **Ruchet,** Marc, conseiller fédéral, prés. honoraire, Berne.
Gagnaux, L., ancien syndic, président effectif, Lausanne.
Burdet, L., instituteur, vice-président, Lutry.
Perrin, Marius, adjoint, trésorier, Lausanne.
Sonnay, adjoint, secrétaire, Lausanne.

SOCIÉTÉ SUISSE
D'ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LA VIE HUMAINE
à ZURICH.

Achats de nues-propriétés et d'usufruits.

Un instituteur allemand désire entrer dans une famille d'instituteur de la Suisse romande, où en échange de leçons d'allemand, il pourrait obtenir une réduction du prix de pension.

Pour références, s'adresser à M. HEITZ, Lehrer, Furtwangen, **Baden**.

A NOS LECTEURS — Afin de faciliter l'expédition, nous prions nos abonnés d'indiquer le numéro de leur bande d'adresse lorsqu'ils en demandent le changement.

PUPITRES HYGIENIQUES

A. MAUCHAIN

GENÈVE — Place Métropole — GENÈVE

Système breveté ✠ 3925 — Modèle déposé.

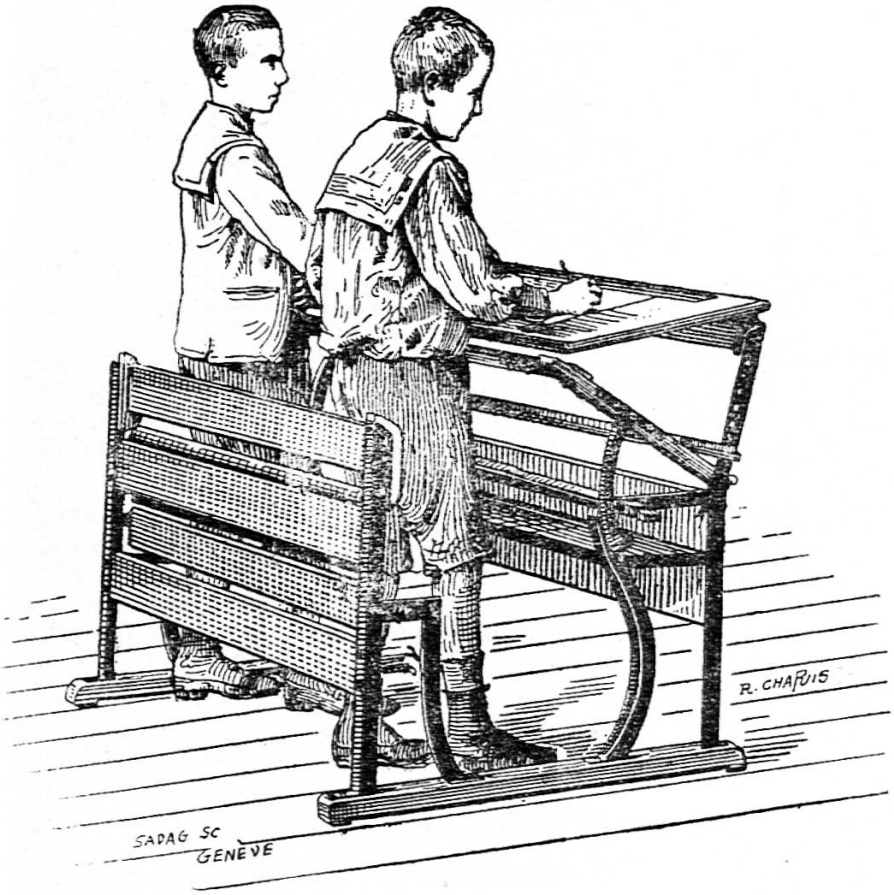

Grandeur de la tablette : 125 × 50.

Sur demande, on pourra varier ces dimensions.

EXPOSITION UNIVERSELLE

Paris 1900

Groupe 1. Classe 1.

MÉDAILLE D'OR

Ce pupitre offre sur les autres systèmes les avantages suivants :

1. De s'accommoder aux diverses tailles des élèves ;
2. De leur permettre dans leurs différents travaux de conserver une attitude physiologique n'entrainant aucune déviation du tronc et des membres, assurant le libre jeu des viscères et évitant les inconvénients graves qu'a pour la vision notre mobilier scolaire actuel ;
3. De se prêter aux diverses exigences de l'enseignement écriture, lecture, dessin, coupe, couture, etc.)

Pupitre officiel

DU CANTON DE GENÈVE

Travail assis et debout

S'adapte à toutes les tailles.

La fabrication peut se faire dans chaque localité. S'entendre avec l'inventeur.

Modèle N° 15.

Prix du pupitre avec banc
47 fr. 50

Même modèle avec chaises
47 fr 50

Attestations et prospectus à disposition.

1883. Vienne. — Médaille de mérite.

1883. Exposition Nationale de Zurich. — Diplôme.

1884. Exp. Internationale, Nice. — Médaille d'argent.

1885. Exp. Internationale des Inventions brevetées, Paris. — Médaille d'or.

1885. Exp. Internationale du Travail, Paris. — Médaille d'or.

1893. Expos. Internationale d'Hygiène, Dijon. — Diplôme d'honneur.

1893. Expos. Internationale du Havre. — Médaille d'or.

1889. EXP. INTERNATIONALE, PARIS. — MÉDAILLE D'OR.

1896. Exp. Nationale Genève. — Seule MÉDAILLE D'OR décernée au mobilier scolaire.

1900. Exp. Universelle, Paris — Médaille d'or.

Avis important

Nous prions nos abonnés de l'étranger de bien vouloir nous faire parvenir sans tarder le montant de leur abonnement, soit fr. 7.50, par mandat postal.

EN SOUSCRIPTION

à la Librairie PAYOT & Cie, Lausanne

Indispensable à tous les membres du corps enseignant

Nouveau Larousse Illustré

DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE UNIVERSEL

EN SEPT VOLUMES **EN SEPT VOLUMES**

Le **Nouveau Larousse illustré** est rédigé par des écrivains et des savants éminents. Il donne l'**essentiel** pour toutes les branches des connaissances humaines : Histoire, — Géographie, — Biographie, — Mythologie, — Sciences mathématiques, — Sciences physiques et naturelles, — Chimie, — Médecine, — Economie rurale, — Pédagogie, etc.

Le **Nouveau Larousse illustré** est illustré **de milliers de gravures** qui complètent le texte et le rendent plus compréhensible. Des **tableaux synthétiques** et de **magnifiques planches en couleurs** facilitent dans l'esprit du lecteur la formation des vues d'ensemble et des idées générales.

Enfin, des **cartes** en noir et en couleurs, soigneusement mises à jour, forment un ensemble de documents géographiques aussi précieux qu'abondants.

Le **Nouveau Larousse illustré** est d'une incontestable supériorité sur toutes les encyclopédies parues jusqu'à ce jour.

La modicité du prix de souscription et les facilités de paiement le mettent à la portée de tous.

Le Tome IV paraîtra sous peu.

PRIX DE LA SOUSCRIPTION :

Fr. **190.**— en fascicules, séries ou volumes brochés.
Fr. **225.**— en volumes reliés demi chagrin.

Facilité de paiement : Remboursements mensuels de **5** francs.

Gymnase de Berthoud

Les **examens d'admission** dans les diverses classes du Gymnase de Berthoud (sections littéraire et réale) auront lieu le samedi **16 mars** et le lundi **22 avril** dès 8 heures du matin. Les inscriptions pour l'admission seront reçues jusqu'au **10 mars** par le soussigné, qui donnera tous les renseignements désirables concernant les pensions pour élèves. La demande d'inscription doit être accompagnée des certificats des dernières années scolaires, ainsi que d'un extrait de naissance. **La nouvelle année scolaire** commencera le **23 avril,** à 7 heures.

Le Recteur du Gymnase de Berthoud :
Ch. Grütter.